



Portrait des
**ORGANISMES DU SECTEUR
DES SPORTS ET LOISIRS**
du Canada

Résumé

L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB) est la première étude exhaustive du secteur sans but lucratif du Canada. Elle contient des données essentielles sur les organismes sans but lucratif, dont leur nombre, leur répartition géographique, leurs domaines d'activité, les populations qu'ils desservent, la nature de leurs avantages pour le grand public, leurs ressources financières et humaines et les problèmes qu'ils signalent dans l'accomplissement de leur mission.

Menée à bien par un consortium de neuf organismes, **l'ENONB** a été dirigée par le Centre canadien de philanthropie (devenu depuis Imagine Canada). Les organismes suivants y ont participé : l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal; la Canada West Foundation; le Conseil canadien de développement social; le Capacity Development Network de l'Université de Victoria; le Community Services Council de Terre-Neuve-et-Labrador; la School of Policy Studies de l'Université Queen's; le Secretariat on Voluntary Sector Sustainability de la Manitoba Voluntary Sector Initiative et Statistique Canada. Elle s'est appuyée sur un échantillon d'environ 13 000 organismes sans but lucratif.

Les organismes devaient remplir les critères suivant pour relever du champ de l'enquête : être non gouvernementaux, ne pas distribuer leurs bénéfices, être autonomes, bénévoles et officiellement dotés de la personnalité morale ou enregistrés. Les organismes répondant à ces critères ont été interrogés sur leur activité pendant les 12 mois précédant l'enquête.

L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) est une analyse exhaustive des contributions des Canadiens au profit des uns des autres et de leur collectivité. Les répondants ont été interrogés sur une série de points : les modalités de leur don d'argent et d'autres ressources aux particuliers, aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif, de leur bénévolat au profit des organismes sans but lucratif et directement aux particuliers et de leur participation aux groupes, organismes et associations en devenant membre.

www.givingandvolunteering.ca

www.imaginecanada.ca

www.nonprofitscan.ca

www.kdc-cdc.ca

©2006, **Imagine Canada**

Le droit d'auteur sur *Portrait des organismes du secteur des sports et loisirs du Canada* est abandonné au profit de son utilisation non commerciale par les organismes sans but lucratif. Nous vous encourageons à reproduire et à diffuser ce document.

Imagine Canada
425 avenue University, bureau 900
Toronto, (Ontario) M5G 1T6
Tél.: (416) 597-2293
Télé: (416) 597-2294
www.imaginecanada.ca
info@imaginecanada.ca
ISBN 1-55401-301-1

Imagine Canada - Recherche spécialisée

Les constatations

Les organismes des sports et loisirs assurent la promotion et l'existence du sport amateur, de l'entraînement sportif, du conditionnement physique et des services de mieux-être; ils organisent des compétitions et des manifestations sportives; gèrent des installations récréatives et dispensent divers autres services aux communautés. Ce rapport brosse le portrait des nombreux organismes des sports et loisirs du Canada, de leurs donateurs, de leurs bénévoles et il décrit les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur mission, en s'appuyant sur des données tirées de *l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)* et de *l'Enquête nationale de 2003 auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB)*.

D'après **l'ENONB**, les organismes des sports et loisirs appartiennent à la catégorie d'organisme la plus répandue au Canada. Le secteur des sports et loisirs compte environ 33 600 organismes, soit 21 % des organismes sans but lucratif du Canada, dont le nombre est estimé à 161 000. L'activité des organismes des sports et loisirs est très axée sur leurs membres¹ – leurs membres sont des personnes dans 86 % des cas et ces organismes sont 55 % à déclarer que leurs membres sont les principaux bénéficiaires de leur activité. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du secteur (39 %).

Les organismes des sports et loisirs ont également tendance à avoir pignon sur rue. Près de deux tiers d'entre eux (63 %) existent depuis au moins vingt ans et 23 % d'entre eux depuis au moins quarante ans. Ils ont néanmoins tendance à être plus petits que les organismes sans but lucratif en général, un peu plus de la moitié d'entre eux (55 %) déclarant des revenus annuels d'un montant inférieurs à 30 000 dollars. La majorité d'entre eux dépendent exclusivement des bénévoles, près des trois quarts d'entre eux (73%) signalant ne disposer d'aucun employé rémunéré.

Quelques faits en bref:

caractéristiques des organismes des sports et loisirs

- Les organismes des sports et loisirs appartiennent à la catégorie d'organisme la plus répandue au Canada – 21 % des organismes ou 33 600 organismes sur 161 000 organismes sans but lucratif au total.
- Ces organismes ont tendance à être petits – les revenus annuels de 55 % des organismes des sports et loisirs sont inférieurs à 30 000 dollars.
- Ces organismes dépendent beaucoup des bénévoles – 73 % des organismes des sports et loisirs ne disposent d'aucun employé rémunéré.
- L'activité de ces organismes est très axée sur leurs membres – leurs membres sont des personnes dans 86 % des cas et ces organismes sont 55 % à déclarer que leurs membres sont les principaux bénéficiaires de leur activité.

Un nombre relativement faible d'organismes des sports et loisirs (27 %) sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Ce fait n'est pas anodin parce que le statut d'organisme de bienfaisance permet aux organismes de délivrer des reçus aux fins de l'impôt quand ils perçoivent des dons et de bénéficier de subventions versées par des fondations. Par extension, 73 % des organismes des sports et loisirs ne peuvent pas délivrer de reçus aux fins de l'impôt ni solliciter de subventions auprès des fondations.

¹Les organismes des sports et loisirs déclarent un effectif total de 33 millions de membres at 130 000 organismes.

Ressources financières

Dans l'ensemble du secteur sans but lucratif, les revenus ont tendance à se concentrer sur les organismes importants, soit sur une petite proportion de tous les organismes. C'est également le cas du sous-secteur des sports et loisirs, où 3 % des organismes, aux revenus supérieurs à 1 million de dollars, représentent 60 % du montant total de ses revenus.

Les organismes des sports et loisirs déclarent collectivement des revenus annuels d'un montant de 6,1 milliards de dollars, ce qui représente environ 5 % du montant total des revenus du secteur sans but lucratif. Les revenus de la majorité des organismes des sports et loisirs sont cependant très modestes. Plus de la moitié d'entre eux (55 %) déclarent des revenus annuels inférieurs à 30 000 dollars et plus de trois quarts d'entre eux (77 %) des revenus annuels inférieurs à 100 000 dollars.

Pour ce qui concerne les sources de financement, les organismes des sports et loisirs dépendent plus du revenu gagné (p. ex., les cotisations de leurs membres et le produit de la vente de marchandises et de services) que l'ensemble du secteur. Le revenu gagné représente 65 % du montant total des revenus des organismes des sports et loisirs, par comparaison avec 35 % pour l'ensemble du secteur. Cet état de fait peut éventuellement leur laisser une marge de manœuvre supérieure à celle des organismes qui dépendent plus du financement public ou des dons individuels. Les commandites d'entreprise, les dons et les subventions représentent également 15 % des

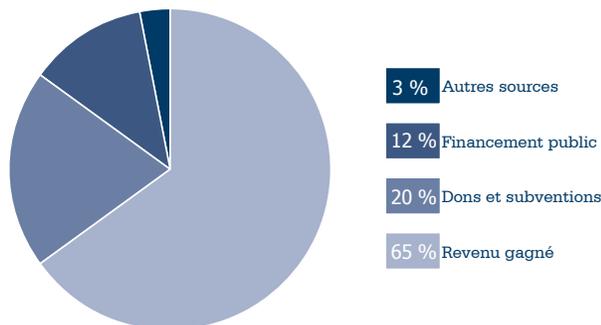
Quelques faits en bref:

les ressources financières

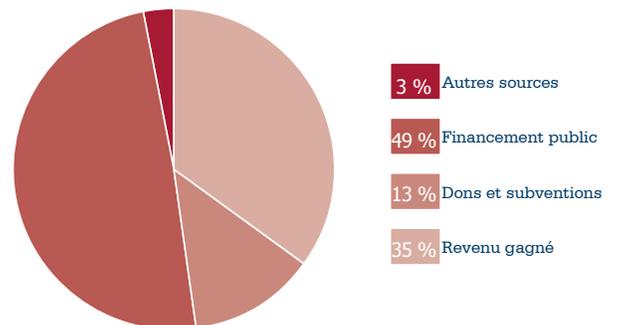
- Les organismes des sports et loisirs ont déclaré des revenus annuels d'un montant de 6,1 milliards de dollars – 5 % du montant total des revenus du secteur sans but lucratif.
- Le revenu gagné représente 65 % des revenus des organismes des sports et loisirs.
- Les commandites d'entreprise, les dons et les subventions représentent 15 % de leurs revenus, ce qui est plus que pour tout autre type d'organisme.
- Douze pour cent des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont donné annuellement chacun 40 dollars, en moyenne, aux organismes des sports et loisirs en 2000.

revenus des organismes des sports et loisirs, ce qui est plus que pour tout autre type d'organisme. Les organismes des sports et loisirs sont néanmoins moins susceptibles de faire état de revenus en hausse entre 2000 et 2003 que la majorité des autres types d'organismes sans but lucratif. Ils ne sont en effet que 30 % à faire état d'une hausse de leurs revenus, contre 36 % de tous les organismes sans but lucratif.

Sources de revenus des organismes des sports et loisirs et de tous les organismes sans but lucratif, 2003.



des organismes des sports et loisirs



tous les organismes sans but lucratif

Qui verse des dons aux organismes des sports et loisirs?

Les donateurs des organismes des sports et loisirs ont tendance à être de sexe masculin, âgés de 35 à 54 ans, mariés ou vivant en union de fait, à avoir suivi des études postsecondaires, à être titulaires d'un emploi et les revenus de leur ménage ont tendance à dépasser 60 000 dollars. Les donateurs des sports et loisirs sont plus susceptibles que les autres d'être motivés par un sens du devoir envers leur communauté et moins susceptibles d'être motivés par des obligations religieuses.

Conseils pour attirer et retenir les donateurs :²

- Ciblez ce public dans votre campagne de collecte de fonds pour attirer de nouveaux donateurs.
- Les profils des communautés (données démographiques recueillies à partir des informations tirées des recensements) peuvent vous permettre de bien connaître la réserve de donateurs éventuels de votre région. Consultez la base de données des profils communautaires de Statistique Canada à <www.statcan.ca>.
- Consacrez 70 % des ressources affectées à votre collecte de fonds à informer et à mobiliser vos fidèles donateurs et 30 % à en attirer de nouveaux.
- Les tournois sportifs, les rencontres sportives ou les manifestations récréatives se prêtent bien à la collecte de fonds, puisqu'ils mettent un visage sur votre organisme pour la communauté. Veillez à prendre note du nom et de l'adresse des personnes ayant acheté des billets pour entrer en contact avec eux par la suite.
- Souhaitez la bienvenue aux nouveaux donateurs et remerciez rapidement tous les donateurs.
- Rappelez-vous que la collecte de fonds ne consiste pas seulement à recueillir des dons, mais à obtenir le soutien des gens.

Dons et donateurs. Selon les estimations de l'ENDBP, 12 % des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont fait un don aux organismes des sports et loisirs en 2000. Chaque donateur leur a versé annuellement 40 dollars en moyenne. Les donateurs au profit des organismes religieux leur ont versé, par comparaison, 395 dollars chacun en moyenne. Les organismes des sports et loisirs reçoivent, en tout, 2 % de la valeur totale des dons individuels au profit des organismes sans but lucratif.

Les principaux donateurs des organismes des sports et loisirs, soit 25 % d'entre eux (ayant donné au moins 30 dollars par année) ont représenté 78 % de la valeur totale de leurs dons en 2000. Ce constat est conforme au schéma observé dans l'ensemble du secteur et démontre que les organismes peuvent augmenter leur nombre de donateurs. Les organismes des sports et loisirs n'ont reçu globalement que 5 % de tous les dons et 2 % de la valeur totale des dons au profit des organismes sans but lucratif du Canada. En d'autres termes, 3 % des Canadiens représentent 78 % de la valeur totale des dons versés aux organismes des sports et loisirs.

Difficultés financières Environ la moitié des organismes des sports et loisirs signalent des difficultés à obtenir du financement de la part d'autres organismes, à générer des revenus, à concurrencer les autres organismes et à obtenir des dons individuels. Les organismes aux revenus annuels compris entre 250 000 et 1 million de dollars et les organismes dépendant du financement public étaient, en règle générale, les plus susceptibles de signaler ces difficultés. Plus de la moitié des organismes des sports et loisirs ayant reçu du financement externe au cours des trois années précédentes ont signalé des difficultés dues à la réduction des subventions gouvernementales, à la dépendance excessive à l'égard du financement de projets et à la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base. Les organismes aux revenus annuels compris entre 250 000 et 10 millions de dollars et les organismes dépendant des dons et des subventions étaient les plus susceptibles de signaler ces difficultés.

²MCCLINTOCK, N. *Comprendre les donateurs canadiens: manuel d'utilisation de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000 pour bâtir votre programme de collecte de fonds*, Toronto: Centre canadien de Philanthropie, 2004.

Ressources humaines

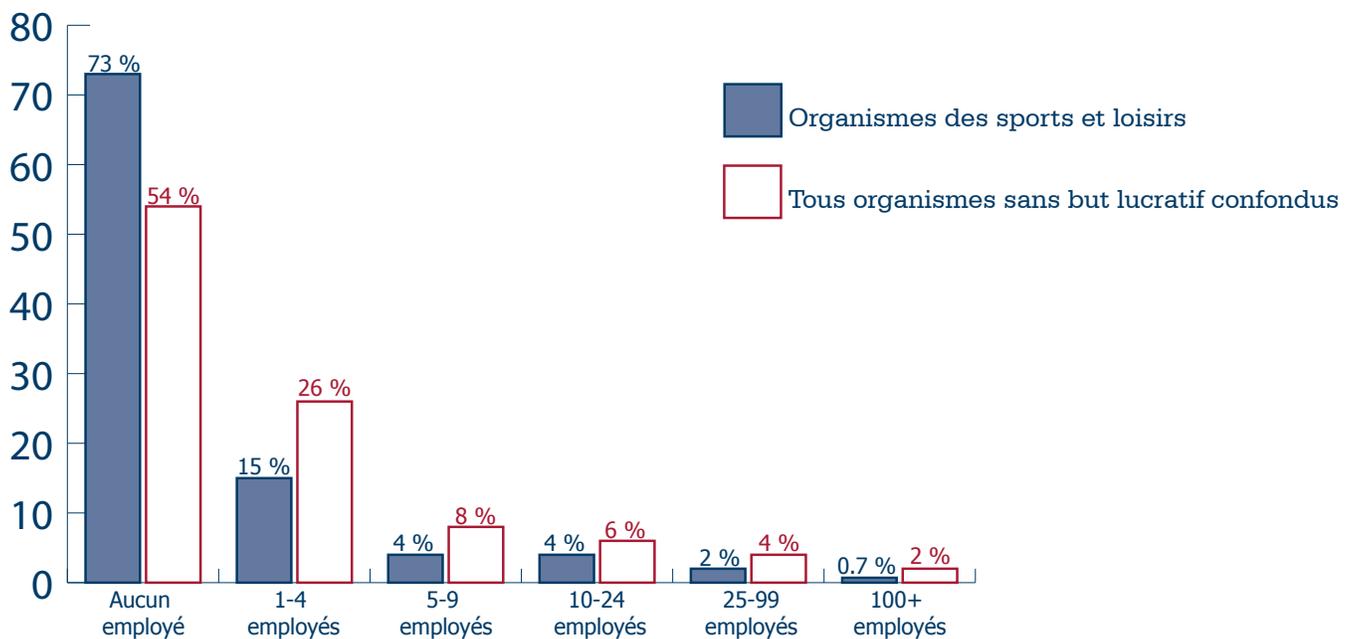
Employés rémunérés Selon L'ENONB, les organismes des sports et loisirs ont employé plus de 130 000 personnes en 2003. Ce chiffre représente 6 % de toute la main-d'œuvre du secteur sans but lucratif, soit 2 millions de personnes. Les organismes des sports et loisirs sont moins susceptibles de disposer d'employés rémunérés que les autres types d'organismes sans but lucratif. À vrai dire, 73 % des organismes des sports et loisirs ne disposent pas d'employés rémunérés et sont exclusivement gérés par des bénévoles. Cette proportion est nettement plus élevée dans le secteur des sports et loisirs que dans l'ensemble du secteur sans but lucratif (54 % de tous les organismes sans but lucratif ne disposant pas d'employés rémunérés). Les effectifs des organismes des sports et loisirs *disposant* d'employés rémunérés sont également plus susceptibles d'être modestes que ceux des autres organismes — ils ne sont que 11 % à employer plus de quatre personnes, par comparaison avec 20 % de tous les organismes sans but lucratif.

Quelques faits en bref:

les ressources humaines

- Les Canadiens ont été 1,7 million à faire du bénévolat pour les organismes des sports et loisirs en 2000.
- Sept pour cent des Canadiens ont fait du bénévolat pour les organismes des sports et loisirs, à raison d'environ 133 heures par an chacun, en moyenne.
- Les organismes des sports et loisirs emploient environ 131 000 personnes.

Figure 2: Effectifs des organismes des sports et loisirs et de tous les organismes sans but lucratif en 2003.



Qui fait du bénévolat pour les organismes des sports et loisirs?

Les bénévoles des organismes des sports et loisirs ont tendance à être de sexe masculin, âgés de 35 à 54 ans, mariés ou vivant en union de fait, à avoir suivi des études postsecondaires, à être titulaires d'un emploi et les revenus de leur ménage ont tendance à dépasser 60 000 dollars. Les bénévoles des sports et loisirs sont moins susceptibles d'expliquer leur motivation par des obligations religieuses que les autres bénévoles. Ils sont plus susceptibles de se dévouer à une cause par conviction personnelle et d'aider autrui grâce à leurs compétences et leur expérience.

Conseils pour recruter des bénévoles pour les organismes des sports et loisirs :³

- Faites connaître les possibilités de bénévolat dans les clubs locaux, les centres de loisirs, les piscines communautaires, etc.
- Incitez les parents et les membres de la famille des participants à faire du bénévolat.
- Traitez les personnes qui viennent de prendre leur retraite comme des bénévoles éventuels, puisqu'ils peuvent être à la recherche de relations sociales et d'occasions de participer à la vie de leur communauté. C'est la méthode de la « sollicitation personnelle » qui donne les meilleurs résultats pour recruter des personnes de ce groupe d'âge.⁴
- Présentez aux bénévoles éventuels les avantages du bénévolat pour votre organisme (enseigner, fixer des objectifs, être dehors, motiver et stimuler, faire de l'exercice ou se faire de nouveaux amis).
- Associez une entreprise locale à votre tournoi ou votre manifestation pour qu'il la parraine en y faisant participer des employés bénévoles.

Bénévoles. Les bénévoles jouent un rôle de premier plan dans les organismes des sports et loisirs. D'après l'ENDBP, 7 % des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont fait du bénévolat pour un organisme des sports et loisirs en 2000. Ces bénévoles ont fait don de 133 heures en moyenne, soit 221 millions d'heures au total à eux tous en 2000. Les organismes des sports et loisirs ont bénéficié de 21 % de toutes les heures de bénévolat effectuées par les Canadiens en 2000.

Les principaux bénévoles des organismes des sports et loisirs, soit 25 % d'entre eux, ont effectué 68 % du nombre total d'heures de bénévolat en 2000. Par extension, 2 % des Canadiens représentent 68 % de toutes les heures de bénévolat du secteur des sports et loisirs.

Difficultés en matière de ressources humaines.

Les organismes des sports et loisirs sont beaucoup plus susceptibles de signaler des problèmes liés aux bénévoles et aux membres de leur conseil d'administration que n'importe quel autre type d'organisme sans but lucratif, sans doute en raison de leur dépendance par rapport aux bénévoles. Par exemple, 65 % des organismes des sports et loisirs ont déclaré trouver difficilement les bénévoles répondant à leurs besoins, 64 % d'entre eux ont déclaré recruter difficilement les membres de leur conseil d'administration et 58 % d'entre eux ont déclaré retenir difficilement les bénévoles. Ils ne sont, par comparaison, que 19 % à faire état de problèmes de recrutement et de formation d'employés rémunérés. Les organismes les plus importants, ceux qui dépendent du financement public et ceux qui ont connu une évolution de leurs revenus (soit favorable, soit défavorable) sont plus susceptibles de faire état de problèmes de ressources humaines.

³MCCLINTOCK, N. *Comprendre les bénévoles canadiens manuel d'utilisation de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000 pour bâtir votre programme de bénévolat*, Toronto: Centre canadien de philanthropie, 2004.

⁴*Perspectives bénévoles : nouvelles stratégies pour favoriser la participation des adultes plus âgés*, Bénévoles Canada, 2001.

Points forts, difficultés et conditions favorables

Les principaux points forts des organismes des sports et loisirs semblent être le dévouement de leurs bénévoles et leur dépendance par rapport au revenu gagné, qui leur laisse éventuellement une marge de manœuvre supérieure à celle des organismes dépendant du financement public ou des dons individuels. De plus, les commandites d'entreprise, les dons et les subventions représentent une plus grande proportion de leurs revenus que pour n'importe quel autre type d'organisme. On peut déduire de cet état de fait que les organismes des sports et loisirs sont nombreux à entretenir des relations suivies avec les entreprises qui les parrainent et que de nombreuses entreprises canadiennes soutiennent ces types d'activités dans leur communauté.

Les organismes des sports et loisirs connaissent néanmoins quelques graves difficultés. Ils dépendent fortement des bénévoles, par exemple, ce qui les rend vulnérables à une baisse éventuelle des taux de bénévolat. Ils ont également tendance à être plus petits que les autres organismes sans but lucratif, ce qui n'est pas négligeable, parce que les organismes plus importants bénéficient de la majorité des dons et d'un tiers des heures de bénévolat. En fait, les organismes des sports et loisirs étaient moins susceptibles que tous les autres organismes de signaler une hausse de leurs revenus entre 2000 et 2003, ce qui pourra créer d'importants problèmes de capacité d'action dans les années à venir.

Les conditions se prêtent sans doute à l'élargissement du mouvement de soutien en faveur des organismes des sports et loisirs, s'ils attirent des donateurs et des bénévoles appartenant aux groupes démographiques actuellement sous-représentés parmi les personnes qui contribuent principalement à leur activité (p. ex., les femmes, les jeunes, les grands-parents, les personnes au niveau d'études et au revenu plus faibles). Les conditions se prêtent peut-être également à l'augmentation des dons de temps et d'argent des supporteurs existants. C'est en attirant de nouveaux bénévoles et en faisant plus appel à des sources de contributions financières existantes que les organismes des sports et loisirs pourront renforcer leur capacité à dispenser d'importants services et programmes dans les communautés de tout le Canada.

